

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-16-0660 du 24/08/2016**

Arrêté du 22 août 2016

ARRETE PORTANT RENOUVELLEMENT D'UN CADRE EN SERVICE DETACHE DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 3<sup>EME</sup> CATEGORIE A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte renouvellement d'un cadre en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 3<sup>ème</sup> catégorie à la direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 01/03/2017

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT D'UN CADRE EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 3ÈME CATÉGORIE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT D'UN CADRE EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 3<sup>ÈME</sup> CATÉGORIE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère des Finances  
et des Comptes publics



**ARRÊTÉ**

portant renouvellement en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de troisième catégorie  
à la direction générale des finances publiques

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

**ARRÊTE :**



**Article premier** : le cadre suivant est maintenu en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de troisième catégorie, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

| N° DGFIP | Nom   | Prénom | Grade   | Affectation                          | Grade de détachement  | Date de début du nouveau détachement | Date de fin du nouveau détachement |
|----------|-------|--------|---------|--------------------------------------|---|--------------------------------------|------------------------------------|
| 812460   | GATTY | Yves   | AFIPA 6 | TS PAIERIE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE | CSC de 3 <sup>ème</sup> catégorie<br>HEA 3 <sup>ème</sup> chevron | 01/03/2017                           | 28/02/2018                         |

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 22 AOÛT 2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES,

ANTOINE MAGNANT

|  |                |
|--|----------------|
| BOFiP<br>Direction générale des Finances publiques | ISSN 2268-0756 |
| Directeur de publication : Bruno Parent            |                |